CONCOURS INTERNE D'INGÉNIEUR EN CHEF TERRITORIAL

SESSION 2011

Analyse d'un document

Option : Centres techniques

EPREUVE N°4

Durée : 4 h
Coefficient : 4

<u>SUJET</u> : Démarche d'amélioration des conditions de travail.

Vous avez été recruté(e) en tant que responsable d'un centre technique chargé de la maintenance et de l'entretien des infrastructures sportives de la communauté urbaine de A.

Votre directeur vous demande de vous associer à une démarche d'étude des conditions de travail qui a été engagée au sein de la direction des Sports.
Une première étape de cette démarche a été réalisée. Elle a consisté, avec l'aide d'un consultant externe, à établir une cartographie des conditions de travail de la direction des Sports.

<u>QUESTION 1</u>

Avant de lancer toute action en lien avec l'étude réalisée par le consultant, le président de la communauté urbaine vous demande de lui faire une analyse du dossier. Votre analyse portera aussi bien sur la méthode d'investigation que sur les résultats.

<u>QUESTION 2</u>

Il vous est demandé, sur la base de ce document, de rédiger à l'intention de votre directeur une note argumentée présentant des pistes d'actions ou de réflexions qui permettront, d'une part, de répondre aux problématiques soulevées par ce diagnostic et, d'autre part, d'apporter des réponses concrètes aux attentes exprimées par les agents de votre service et de l'ensemble de la direction des Sports.

Barème de notation :

- **Compte rendu critique de l'analyse : 8 points**
- **Orientations prospectives : 10 points**
- **Lisibilité et cohérence du document : 2 points**

DOCUMENTS JOINTS

Document n°1	Contexte de l'étude	**Page 3**
Document n°2	Diagnostic des conditions de travail remis par le consultant	**Page 8**
Document n°3	Questionnaire WOCCQ Véronique De Keyser et Isabelle Hansez Université de Liège	**Page 28**
Document n°4	Questionnaire SPPN Véronique De Keyser Université de Liège	**Page 32**

NOTA :

- 2 points seront retirés au total de la note sur 20 si la copie contient plus de 10 fautes d'orthographe ou de syntaxe.
- **Les candidats ne doivent porter aucun signe distinctif sur les copies** : pas de signature (signature à apposer uniquement dans le coin gommé de la copie à rabattre) ou nom, grade, même fictifs. Seuls la date du concours et le destinataire, (celui-ci est clairement identifié dans l'énoncé du sujet) sont à porter sur la copie.
- Les épreuves sont d'une durée limitée. Aucun brouillon ne sera accepté, la gestion du temps faisant partie intégrante des épreuves.
- Lorsque les renvois et annotations en bas d'une page ou à la fin d'un document ne sont pas joints au sujet, c'est qu'ils ne sont pas indispensables.